

# Plus qu'un projet... une régression sociale à abattre !

## La guerre aux dépenses sociales !

Le gouvernement vient de diminuer les allocations chômage et il s'apprête à nous refaire le coup du "trou de la Sécu", qui devait être à l'équilibre cette année. Le gouvernement ayant décidé de ne pas compenser les exonérations de cotisations des heures supps et la suppression de la hausse de la CSG sur certaines retraites, on nous annonce un déficit de 4 milliards.

Du coup revient sur la table une augmentation du nombre de trimestres pour bénéficier d'une retraite à taux plein... et pour combler ce trou "artificiel" !

Cela démontre bien qu'il s'agit d'une offensive globale contre les dépenses sociales, qui sont autant d'acquis !

## La commission européenne, elle, ne prend pas de gants !

Le projet de Macron ressemble comme deux gouttes d'eau à celui mis en place en Suède début 2000.

Qu'en dit la Commission européenne dans un rapport récent ? : « ... le nouveau système s'est révélé assez stable, principalement **en raison de son automatisme et de sa neutralité budgétaire.** » Et : « *Dans la pension de base suédoise, la prestation est calculée de manière à ce que le coût du vieillissement soit entièrement à la charge des retraités (...). L'espérance de vie devrait augmenter de presque 5 ans d'ici 2060 ; en conséquence, la rente devrait se contracter d'environ 20% sur la même période.* ». C'est clair !

## Là où le pognon dégouline...

Pourquoi devrions-nous accepter une baisse des pensions, un recul de l'âge de départ alors que le pays connaît une richesse qui progresse chaque année ?

Pourquoi accepter la suppression de l'impôt de solidarité sur la fortune, suppression qui ne sert en rien à l'économie, alors qu'il permettrait d'augmenter le SMIC - deux millions de salarié-es - de 130 euros par mois !

On ne compte plus les rapports pointant l'aggravation des inégalités. Celui sur le CAC40 tombe à pic :

- ☐ le profit de ces 40 entreprises a baissé en 2018 (de 93 à 87 milliards) mais les dividendes ont augmenté de 15%, au détriment des salaires et des investissements,
- ☐ Engie redistribue aux actionnaires plus de deux fois ses profits, pillant ainsi la trésorerie de l'entreprise,
- ☐ la rémunération moyenne des dirigeants est de 5,5 millions par an, même avec des profits en baisse,

☐ et ces 40 entreprises détiennent 16000 filiales dont 14% dans des paradis fiscaux. Résultat : un impôt plus faible que la moyenne des autres entreprises !

## Transition énergétique au rabais, services publics au régime !

Côté transition énergétique, c'est le même enjeu : Macron avait promis référendum et vote de lois si besoin à la fin de la convention citoyenne sur le climat. Mais devant les 150 personnes tirées au sort, le Premier ministre a déjà verrouillé le débat : « *Comme il n'y a pas d'argent magique, il faudra nous indiquer (...) si d'éventuelles nouvelles priorités doivent être financées par de la dette, de l'impôt, ou des économies* ».

Pour les banques, en 2009, on a bien trouvé de l'argent "magique" suite à la crise financière ... bien plus et bien plus vite que pour la transition énergétique. De fait, le gouvernement nous prépare à un sous-investissement chronique sur ce sujet comme pour les services publics qui subissent des cures d'austérité sévères !

## Le 5 décembre, mais aussi le 6 !

Notre combat ne concerne pas que les retraites mais toutes les politiques antisociales. C'est un choix de société qui se joue à travers les colères qui s'expriment un peu partout. La baisse des dépenses publiques ne vise qu'à augmenter les profits des actionnaires et à servir les spéculateurs et les marchés financiers.

Quelques uns croulent sous le fric alors qu'en France, plus de 9 millions de personnes vivent dans la pauvreté. Avec cette réforme des retraites, c'est le niveau de vie de millions de personnes qui va se jouer.

## On prépare la reconduction !

La grève du 5 décembre se prépare avec tout le mouvement syndical opposé au projet. L'intersyndicale de la RATP appelle à une grève reconductible, à la SNCF un tel appel est en cours (CGT, UNSA, SUD).

## Le 5, il faut donc réussir une grève énorme et reconduire le 6 !

**Dans tout le pays, FO et SUD-Solidaires appellent à reconduire la grève.**

**Au plan local, des intersyndicales CGT-FO-Solidaires-FSU avec des organisations de jeunes font de même !**

# - Le quizz de la retraite par points en 8 questions -

1 « Un régime par points, c'est plus lisible » **Faux !**

En fait, cela fait partie de la propagande gouvernementale. Mais c'est totalement l'inverse : ce qui est lisible, ce sont nos régimes de retraites en annuités. Tous nos régimes de base sont construits de cette manière et cela permet de savoir qu'il faut travailler X années pour avoir le taux plein (100 %). Et le taux plein est, lui aussi, déterminé à l'avance : 50 % des 25 meilleures années pour les salarié-es affiliés à la Sécurité sociale (auquel il faut rajouter la complémentaire), 75 % du dernier indice détenu pour les fonctionnaires.

2 « Un régime par points, c'est plus d'égalité » **Faux !**

L'idée qu'il faudrait un régime par points pour que tout le monde soit traité à égalité ("l'universalité") n'a aucun sens ! Il y a effectivement des différences entre certains régimes, souvent d'ailleurs à cause des réformes précédentes. Mais cela ne nécessite pas de changer le système actuel. Un régime en annuités pourrait prévoir un taux de remplacement "universel" de 75 % assis sur le dernier traitement pour les fonctionnaires, sur la meilleure année pour les salarié-es.

3 « Le but, c'est de baisser la dépense publique » **Vrai !**

C'est le véritable objectif : les retraites représentent environ 320 milliards de prestations par an. Sur 1000 euros de dépenses publiques, la retraite est le premier poste de dépenses avec 268 euros ! L'assurance-maladie est le second poste avec 191 euros. Le but du gouvernement est de baisser toutes ces dépenses sociales. En les diminuant, on baisse (ou on limite) le taux de cotisations sociales, ce qui permet d'enrichir les actionnaires !

4 « Le taux de cotisation ne bougera plus » **Vrai !**

Pour limiter, voire baisser le niveau des dépenses de retraites, le rapport Delevoye préconise de fixer un pourcentage de cotisations qui ne bougera plus : 28,12 %. C'est la fameuse règle d'or. En figeant le pourcentage des recettes en regard de la masse salariale, les économies se feront sur l'âge de départ et/ou le niveau des pensions. C'est un modèle très proche de celui de la Suède dont la commission européenne dit « la réforme a rendu le système viable et politiquement stable sur le plan financier (...) car le coût du vieillissement est transféré sur les retraités ».

5 « Le niveau des retraites va baisser » **Vrai !**

Faute d'augmenter les cotisations, les retraites baisseront car l'"enveloppe" n'évoluera pas plus vite que la masse salariale, avec un nombre de retraité-es plus important et vivant plus longtemps. A l'horizon 2050, le COR (Conseil d'orientation des retraites) a calculé que la stabilisation des dépenses aboutira à une baisse du ratio pension moyenne/salaire moyen de 64 % à 51 % (une baisse de 20 %). Il est aussi prévu de faciliter le cumul emploi-retraite, permettant à toute personne retraitée de reprendre le travail « sans plafond, ni limite ». Ce n'est pas pour rien !...

6 « Compter toute la carrière est positif » **Faux !**

Aujourd'hui, un trimestre n'est validé qu'à condition d'avoir travaillé au moins un équivalent de 150 heures rémunérées au SMIC. Ce régime par points serait soi-disant plus favorable, notamment aux carrières des femmes parce que tous les points compteraient. C'est faux ! Déjà, abaisser le nombre d'heures nécessaires pour valider un

trimestre est tout à fait possible, y compris dès la première heure. En 2014, on est passé de 200 à 150 heures par trimestre. De plus, le rapport omet de rappeler que la retraite se calcule sur les 25 meilleures années ; les moins bonnes n'ont donc pas d'influence. En intégrant toutes les années de la carrière, les retraites baisseront !

7 « On ne peut pas augmenter les cotisations » **Faux !**

Pour financer les retraites jusqu'en 2060, le COR a calculé les besoins selon trois paramètres alternatifs : reculer l'âge de départ à la retraite de 7 ans, baisser les pensions de 31 % ou alors augmenter les cotisations de 8,7 % (jusqu'en 2060).

Ce dernier chiffre apparaît énorme mais sur 40 ans, cela représente une augmentation d'environ 0,2 % par an : soit 1 % tous les cinq ans. Il suffirait de prendre sur les profits des actionnaires, ce que refuse le gouvernement !

8 « On arrête de travailler à 62,8 ans » **Faux !**

Non, c'est l'âge auquel on prend sa retraite ! Pour la génération 1954 (65 ans cette année), l'âge moyen de liquidation était de l'ordre de 62 ans. Mais, à 59 ans, seule la moitié des personnes était encore en emploi, 29% étaient « sans emploi ni retraite », les 21 % restants étant en préretraite ou en retraite anticipée. Pire, pour les 60-64 ans, le taux d'emploi n'est plus que de 25 % !

L'âge pivot de 64 ans (en 2025) passerait à 65,4 ans pour la génération 1980 (39 ans aujourd'hui) et à 66,25 ans pour celle de 1990 (29 ans). Autant dire que personne n'atteindra cet âge au travail !

Dès lors qu'on commence à travailler en moyenne à 23 ans et que la durée moyenne totale cotisée est de 37 ans, l'âge de la retraite ne peut être que de 60 ans !

**Toutes et tous en grève le 5 décembre... et on continue le 6 !**